













Avant propos



OLIVIER DEMARTY,
MAIRE DE CROSSAC

Depuis quelques années déjà notre commune s'est engagée dans un processus d'analyses, de diagnostics et d'études qui permettra à Crossac de disposer d'une vision globale et cohérente des enjeux de développement du bourg en s'appuyant sur une approche environnementale de l'urbanisme. Conscient de la nécessité de préserver son patrimoine naturel et d'en garantir la préservation dans le futur, notre territoire souhaitait se doter d'outils permettant de recenser les nombreuses et méconnues richesses naturelles (imaginiez-vous la présence de la Locustelle luscinoïde par exemple ?). Le projet Atlas de la biodiversité communale (ABC), porté par le Parc naturel régional de Brière nous a permis de passer à l'action, et ce pour un coût symbolique. La candidature de la ville ayant été retenue, le lancement de l'ABC pouvait donc être acté. Le recensement des espèces a été réalisé par les associations Bretagne vivante, GRETIA, GMB et l'ACROLA. Nous avons ainsi pu bénéficier des nombreuses observations de terrain réalisées par ces associations (en incluant bien sûr notre association locale Curieux Par Nature!) ainsi que des données historiques de plusieurs organismes. La réalisation de ce document représente pour Crossac l'opportunité d'acquérir une connaissance très fine de son patrimoine naturel. Mieux le connaître pour mieux le protéger!

Est-il encore longtemps nécessaire de légitimer une attention au monde du vivant ? Faut-il encore expliquer la chute vertigineuse de la biodiversité (126 espèces menacées d'extinction en France). La biodiversité disparaît trois cents fois plus vite par rapport aux prévisions scientifiques attendues !

Un urbanisme responsable doit s'attacher au bien-être des hommes et des milieux exposés. De l'intégration, donc de la biodiversité; notre objectif est que les futurs documents d'urbanisme s'approprient naturellement ces données afin notamment de mettre en place corridors et continuum écologiques et ce à travers la création de trames vertes et bleues. J'espère ainsi la reconnaissance d'un rôle structurant de la nature dans nos aménagements de territoire. J'appelle de mes vœux à une commune multifonctionnelle, neutre en carbone, biodiversitaire et capable d'inventer une nouvelle démocratie. L'idée sous-jacente de ce positionnement est que notre croissance économique ne peut être durable si elle menace son support écologique. La nature est un capital qu'il convient de préserver car elle fournit des services fondamentaux. Mais se lancer dans une telle démarche est également une occasion unique de vous faire découvrir ce patrimoine vivant, sensible et fragile, de vous amener ludiquement à comprendre les enjeux d'aménagement liés à sa préservation et de réfléchir à notre rapport avec notre environnement.

Bonne immersion et heureuses découvertes!



ÉRIC PROVOST, PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE

Notre ambition et notre engagement doivent être à la hauteur du territoire remarquable dans lequel nous vivons. Acteur de la préservation des paysages, de la faune et de la flore, le Parc naturel régional de Brière accompagne les communes s'engageant dans la construction et la mise en œuvre d'atlas. Il promeut le développement de politiques locales en faveur de la biodiversité.

Les Atlas de la biodiversité communale, dans lesquelles la commune de Crossac a voulu s'inscrire, sont un bel exemple de l'appui du Parc aux communes. Lancé en 2019, ce programme a d'abord intégré 8 communes volontaires sur lesquels des inventaires et une sensibilisation des publics ont été menés: Montoir-de-Bretagne, Donges, Saint-Malo-de-Guersac, Besné, Trignac, Pont-Château, Prinquiau et bien sûr Crossac. Fort de la dynamique de ces dernières années, aujourd'hui c'est l'ensemble des communes du territoire du Parc qui ont émis le souhait de s'engager dans une démarche d'atlas.

Entre 2019 et 2020, ce ne sont pas moins de 13 802 ha d'habitats naturels qui ont été cartographiés et plus de 10 000 observations de faune collectées. Du côté des habitants, ce sont 69 animations qui leur ont été proposées, pour plus de 800 participations, alors qu'une centaine d'enfants suivaient un projet fédérateur lié aux atlas. Ensemble, l'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel et son partage auprès des habitants n'ont jamais été aussi importants.

Produit d'une volonté politique locale, l'Atlas de la biodiversité de Crossac résulte d'une opération conjointe entre la commune, le Parc, les associations partenaires, le Département de Loire-Atlantique, la CARENE et le FEDER.

Pour la première fois sur notre territoire, nous sommes alors ravis et fiers de vous présenter les résultats des Atlas de la biodiversité communale. Au cours de votre lecture, vous pourrez découvrir quelques espèces de papillons de jour parmi les 36 ayant été observées à Crossac, la présence de landes accueillant une faune et une flore fragile, ou encore la forte valeur patrimoniale de notre bocage et de nos marais qui se côtoient en harmonie.

Cet atlas s'adresse à la fois aux citoyens, aménageurs et décideurs pour leur permettre de découvrir la biodiversité communale, mais aussi pour faciliter les décisions et la mise en place d'actions de préservation et de restauration de la nature.

Bonne lecture,

Qu'est-ce qu'un ABC?



Quoi ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) permet de réaliser un état des lieux global de la faune, de la flore et des habitats présents sur une commune. Cet inventaire, orchestré par le Parc naturel régional de Brière et réalisé avec des scientifiques, a pour objectif d'améliorer les connaissances de notre patrimoine naturel local et d'agir en conséquence en identifiant les enjeux. Véritable outil d'information et de sensibilisation, il permet également des prises de décisions éclairées à l'échelle communale, pour préserver la biodiversité.

Pourquoi?

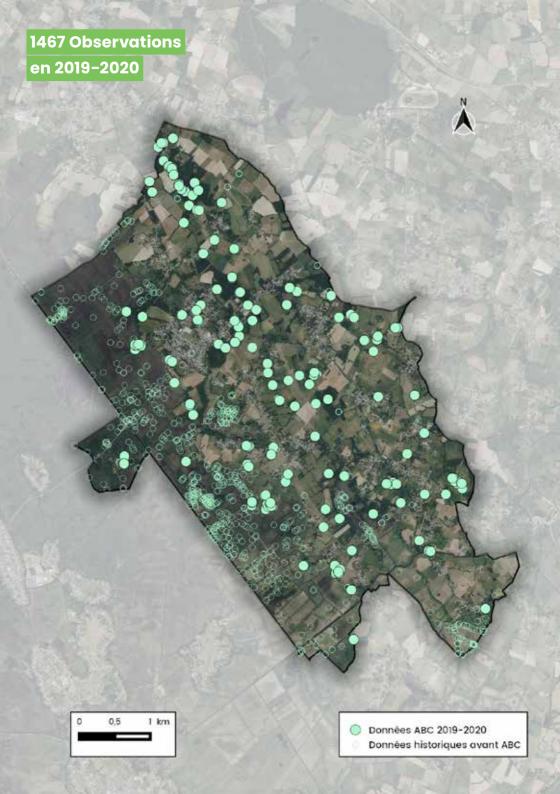
À l'échelle mondiale, les scientifiques ne cessent de nous alerter sur la dégradation de la biodiversité avec, par exemple, le déclin des populations d'insectes et d'oiseaux dans nos campagnes. À l'échelle locale et face à l'urgence de la situation, la commune de Crossac a engagé un projet d'ABC sur les années 2019-2020, pour tenter de mettre en place des actions concrètes en faveur de la biodiversité.

Comment?

Pour améliorer les connaissances sur la faune et la flore, le syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière a fait appel à des experts qui ont parcouru les communes engagées pour en faire l'inventaire de leur patrimoine naturel. Les groupes inventoriés sont les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les chauves-souris, la flore et les habitats naturels, ainsi que les papillons de jour, libellules, criquets, grillons, et sauterelles en ce qui concerne les insectes.









2306 ha habitats naturels



36 espèces de papillons de jour (74 dans le département)



espèces de libellules (60 dans le département)



espèces d'orthoptères (68 dans le département)

La biodiversité de la commune de Crossac en chiffres



espèces de chauves-souris (23 dans le département)



espèces d'oiseaux nicheurs (421 dans le département)



6 espèces de reptiles (10 dans le département)



7espèces d'amphibiens
(15 dans le département)







de prairies humides

ailleurs, un habitat privilégié pour de

nombreux oiseaux et insectes.



AZURÉ DU TRÈFLE

L'Azuré du trèfle est un petit papillon de jour de la famille des lycènes. Comme son nom l'indique, sa chenille a besoin du trèfle ou d'autres fabacées pour se nourrir. Il est donc particulièrement bien présent sur le territoire du Parc et en Loire-Atlantique mais localisé sur des prairies humides, landes humides ou pelouses sèches. Au contraire, il est presque absent dans des départements voisins comme en Vendée.



CRIQUET ENSANGLANTÉ

Reconnaissable à son « tsic, tsic » qu'il produit lors de la stridulation, le criquet ensanglanté est une espèce caractéristique des marais à végétation dense. Ce bruit s'apparentant à un craquement d'allumette ne permet aucune confusion avec d'autres criquets. S'il est menacé dans certaines régions, c'est une espèce très commune en Brière où les zones humides sont particulièrement présentes.



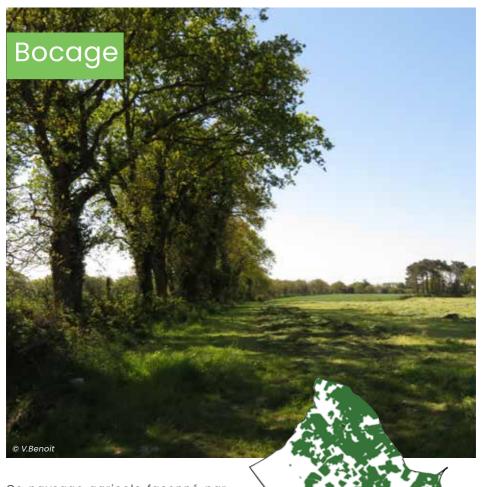
ORCHIS DES MARAIS

Très proche de l'Orchis à fleurs lâches plus répandue, elle affectionne les prairies tourbeuses. Cette orchidée fleurit en mai et présente des fleurs violettes à pourpre groupées en une longue inflorescence lâche. Rare et protégée, elle est en régression à l'échelle nationale en raison de la dégradation et de la disparition des prairies humides.



GRANDE AIGRETTE

La Grande Aigrette est un échassier de grande taille, reconnaissable à son plumage blanc et son long cou. En période nuptiale, son bec noir se colore d'orange et de longues plumes ornementales sont déployées le long du dos pour la parade. Nicheuse récente en Brière, elle affectionne les zones humides, notamment les prairies pour s'alimenter, ainsi que les roselières et les boisements humides pour nicher, souvent en compagnie du Héron cendré.



Ce paysage agricole façonné par l'Homme est caractérisé principalement par des prairies de pâturage ou de fauche, avec un maillage de haies, d'alignements d'arbres et de bosquets. Il peut aussi accueillir des prairies dites "oligotrophes" ou prairies naturelles (jamais retournées ou fertilisées) accueillant des espèces rares comme des orchidées sauvages. Des mares viennent ponctuer ces paysages. Autrefois creusées pour abreuver le bétail, elles sont sources d'une biodiversité remarquable.



TRITON CRÊTÉ

Comme son nom l'indique, la crête de ce triton est très caractéristique lorsque les mâles l'arborent en période nuptiale. Outre sa grande taille, il arbore également une bordure noire tachetée de blanc rappelant une nuit étoilée. C'est par ailleurs en pleine nuit qu'il est plus aisé de l'observer, lors des parades nuptiales durant lesquelles le mâle réalise une danse sous-marine en ondulant sa crête.



CHOUETTE CHEVÊCHE

La chevêche d'Athéna, Athene noctua, est une petite chouette d'une vingtaine de cm de haut. Elle est communément appelée la Chouette aux yeux d'or en raison de ses yeux de couleur jaune. Le bocage constitue son habitat de prédilection : elle trouve ses proies, petits mammifères et insectes, dans les prairies. Elle niche le plus souvent dans les arbres creux ou encore dans les anfractuosités des murs.



PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR

L'adjectif "écorcheur" fait partie de son nom, à la façon dont elle empale ses proies, sur des épines, des branches ou des barbelés. Elle a un bec puissant, recourbé au bout et dont les bords portent une sorte de "dent" qui lui permet de dépecer ses proies. Elle se nourrit d'insectes, mais aussi de batraciens, lézards, petits reptiles et petits oiseaux.

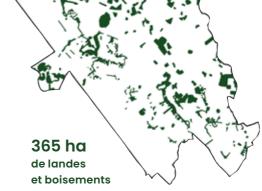


LESTE DES BOIS

Malgré la raréfaction du cortège d'espèces de libellules en Brière, le territoire est un bastion pour le Leste des bois. L'espèce est présente sur l'ensemble du département, mais en raréfaction au nord de la Loire-Atlantique. Cette espèce peut être observée aux abords de mares et fossés mêmes non boisés. Elle est cependant sensible aux assèchements précoces, de plus en plus fréquents de nos jours.



Les landes sont des habitats typiques du Massif armoricain, du fait qu'elles ne sont présentes que sur des sols acides et pauvres en éléments nutritifs. Elles sont caractérisées par des formations ligneuses basses constituées d'ajoncs et de bruyères en fonction de leur degré d'humidité. Si elles ne sont plus entretenues par les paysans, elles auront tendance à se transformer en boisements fermés, perdant ainsi leur biodiversité si caractéristique.





VIPÈRE PÉLIADE

Répartie uniquement dans la moitié nord de la France, la Vipère péliade a longtemps été considérée comme dangereuse. Pourtant, l'espèce déguerpit à la moindre présence humaine. Aujourd'hui fortement menacée, la perte de bocages denses et le changement climatique sont parmi les principaux facteurs de son déclin.



HUPPE FASCIÉE

D'allure exotique avec sa huppe dressée sur le sommet de sa tête en période nuptiale, cet oiseau migrateur s'observe d'avril à octobre sur le territoire de Brière. Si son plumage se reconnaît aisément, il en est de même pour son chant "huphup-hup", auquel il doit son nom. Insectivore, il affectionne les milieux ouverts tels que les pelouses, vergers, parcs et jardins.



MOLINIE BLEUE

Cette graminée est assez généraliste. Elle se rencontre dans les prairies, les boisements et les landes humides. Les feuilles sont planes et rudes ; les tiges sont raides, terminées par une inflorescence violacée. La plante pousse en touffes à souches tenaces qui s'épaississent avec le temps formant ainsi des buttes nommés touradons.



GRAND MURIN

C'est l'une des plus grandes chauves-souris d'Europe (envergure : 35-45 cm). En été, les femelles forment de grandes colonies (jusqu'à plusieurs milliers d'individus) en se mélangeant à d'autres espèces. Le Grand murin chasse à la nuit noire et essentiellement au sein de milieux où le sol reste accessible (sous bois peu dense, prairies...). Isolé ou en colonies, il hiberne généralement dans les charpentes ou en cavités souterraines.

Ils ont participé







Médiathèques

Votre médiathèque comme quartier général de la nature! Elle a abrité un point relais où vous pouviez trouver toutes les informations dont vous aviez besoin sur les ABC. Vous pouviez y trouver les programmes d'animations, des renseignements sur les sciences participatives, des guides de détermination... Et bien d'autres documentations, régulièrement actualisées, pour mieux connaître la biodiversité. Elles ont aussi constitué le point de départ de nombreuses sorties nature.

Grand public

Vous aussi, vous avez participé à l'amélioration des connaissances! Les naturalistes et scientifiques qui réalisent les inventaires ne peuvent être présents partout! Votre implication a pu enrichir l'ABC. Au travers des animations et des programmes de sciences participatives, continuez à ouvrir l'œil et faites part de vos observations, tout en apprenant à reconnaître les espèces de votre territoire.

820 personnes ont participé aux animations ABC en 2019 - 2020

Publics scolaires

À l'école, nos naturalistes en herbe ont découvert la biodiversité autour de chez eux. Interpréter un paysage, reconnaître les oiseaux, comprendre le fonctionnement des cycles naturels... sont des thématiques que les publics scolaires ont abordé dans le cadre des projets fédérateurs, suivis par plusieurs classes réparties sur les communes du Parc. Les enfants ont alors été accompagnés à l'année par des animatrices pédagogiques, jusqu'à une restitution collective en fin d'année scolaire.

193 élèves de 3ème cycle ont participé aux projets fédérateurs

Ma commune s'engage

Un ABC est avant tout un projet participatif porté par les élus de votre commune. Il s'agit alors d'un engagement visant à intégrer la biodiversité à l'ensemble des politiques locales (urbanisme, espaces verts, enfance, culture...). Il se traduit par la mise en place d'actions concrètes portées par la municipalité, en mobilisant des outils financiers spécifiques et en partenariat avec différents acteurs locaux.



Action 1: Restaurer nos landes patrimoniales

Autrefois emblématiques des paysages armoricains, les landes sont aujourd'hui particulièrement rares. Peu productives, elles ont souvent été détournées au profit d'exploitations plus productives et de plantation d'arbres. Les landes résiduelles à Crossac sont de véritables bijoux de biodiversité, mais qui nécessitent une gestion adaptée afin de rajeunir ces habitats naturels.



Action 2: Retrouver des réseaux de mares fonctionnels

Notre commune regorge de mares, anciennement utilisées pour abreuver le bétail. Elles sont aujourd'hui souvent en voie de comblement par absence d'usage. Mais il s'agit de véritables réservoirs de biodiversité accueillant divers plantes, insectes et également des amphibiens fortement menacés. Les restaurer permettra de reconstituer ce patrimoine naturel remarquable.



Action 3 : Préserver nos prairies naturelles et reconstituer le bocage

L'agriculture de Crossac a longtemps été tournée vers le pâturage bovin et la production de fourrage par la fauche. Ces pratiques ont été conservées sur certaines prairies, accueillant orchidées et insectes typiques de ces milieux. Conserver ces pratiques agricoles traditionnelles et replanter des haies bocagères permettra de faire perdurer ces espèces rares et fragiles.

Agissez pour préserver la biodiversité



En balade

Respectez la quiétude de la faune, surtout en période de reproduction, évitez les cueillettes excessives, gardez votre chien en laisse, restez sur les chemins et ne laissez pas de traces de votre passage.



Au jardin

Créez un lieu favorable à l'accueil de la biodiversité dans votre jardin, en laissant un espace évoluer naturellement, en plantant des végétaux locaux adaptés, en construisant des abris et nichoirs...



En privilégiant les transports doux

Privilégiez le vélo ou la marche à pied, et évitez la voiture pour vous déplacer.



En s'impliquant dans des organismes dédiés

Soutenez ou rejoignez les structures ou associations locales qui agissent pour la biodiversité.



En consommant de manière raisonnée

Consommez des produits locaux, de saison, respectueux de l'environnement, afin de garantir l'entretien des espaces naturels, agricoles et forestiers.



En observant et restant curieux

Se promener, écouter, observer la biodiversité, participer à des sorties nature, des conférences et animations... pour mieux la connaître et mieux la protéger.



En participant à la démarche scientifique

Découvrir, s'émerveiller... et inventorier ! Grâce aux différents programmes de sciences participatives, contribuez à l'amélioration des connaissances de la faune et de la flore qui peuplent notre territoire.



Ils nous accompagnent



Pour les expertises naturalistes

ACROLA

Inventaires des oiseaux acrola.fr

GRETIA

Inventaires des papillons de jour, odonates et orthoptères. gretia.org

BRETAGNE VIVANTE

Inventaire botanique et des habitats naturels.

bretagne-vivante.org

GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON

Inventaire des chiroptères. amb.bzh

Pour les animations grand public

Atlas Entomologique Régional (AER)

Connaître & Protéger la Nature Les Mulots chevelus

Connaître & Protéger la Nature Curieux Par Nature

Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique (GNLA)

LPO Antenne Loire-Atlantique

CPIE Loire océane

Muséum national d'Histoire naturelle

Office National des Forêts

Terre d'avenir

PHOTO DE COUVERTURE

© Ville de Crossac / Canal de la Boulaie



De 2019 à 2023, les ABC ont été financés par l'ensemble des communes du Parc naturel régional de Brière, et :











